MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 mars 2025

La ministre de la Culture confie une mission d'accompagnement sur la réforme de gouvernance de l'audiovisuel public à Laurence BLOCH

Dans un paysage audiovisuel qui s'est profondément transformé, avec la concurrence des grandes plateformes et l'évolution des usages, il est indispensable que l'audiovisuel public accélère sa transformation pour répondre à ce nouveau contexte et ces nouveaux enjeux.

Rachida DATI, ministre de la Culture, a toujours affirmé son attachement à un audiovisuel public fort, visible, et qui s'adresse à tous. L'audiovisuel public a un rôle particulier à jouer en termes de qualité de l'information, de soutien à la création, d'accès à la culture et aux savoirs pour tous. Préserver la puissance et la place singulière de l'audiovisuel public dans notre paysage médiatique est donc un enjeu à la fois démocratique et de souveraineté nationale.

C'est le sens de la réforme de gouvernance du secteur portée dans la proposition de loi du sénateur LAFON, qui vise à donner un cadre nouveau, permettant de faciliter les coopérations entre les entités du secteur afin de mieux faire face aux nouveaux défis qu'il doit affronter.

Dans la perspective de la confirmation d'un nouveau débat sur le texte à l'Assemblée nationale, une mission d'accompagnement est confiée à Laurence BLOCH afin de contribuer à la réflexion sur la mise en œuvre des coopérations, les possibilités nouvelles et concrètes de coordination et en particulier les possibilités de renforcer la visibilité des offres de service public auprès de tous grâce à ce cadre de gouvernance nouveau.

Rachida DATI, ministre de la Culture, déclare : *« Je suis très heureuse que Laurence BLOCH ait accepté le principe d'une telle mission. Nous partageons ensemble un attachement profond à l'audiovisuel public, et à l'enjeu essentiel de transformation du secteur pour lui permettre de préserver sa place dans le paysage médiatique d'aujourd'hui et de demain. »*

Contact presse
Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr